

**COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL**  
**MARDI 7 MARS 2023 à 20h45**

Présents : Isabelle GOUSMAR, Pascale DAL MASO, Emmanuel DEC, Florent FARAMOND, Nathalie MAYBON-CHEMINEL, Maxime RAMON-GIACOMIN, Jean-Pascal RAYNAUD, Jacques ROUX, Marie-Christine SAUZARET, Valérie SÉRIÉ, Nancy SOURBIER, et Pierre THOMAS.

Absente excusée : Mireille LAPORTE

Absente : Christine CAMBOULIVES

Madame Nancy SOURBIER a été nommée secrétaire de séance.

**1/ Approbation du dernier compte rendu**

Signature du compte rendu du conseil municipal du 24 Janvier 2023.

**Approuvé à l'unanimité**

**2/ Approbation du Compte de Gestion 2022 – Budget Assainissement.**

Le Compte de Gestion est un document établi par la DGFIP retraçant toutes les opérations de l'année.

Le grand livre CCAS et le compte de gestion doivent être en concordance.

**Approuvé à l'unanimité**

**3/ Compte Administratif 2022 – Budget Assainissement**

Une fois ces documents en concordance, Le Compte Administratif peut être élaboré.

**Section fonctionnement :**

Dépenses : 61 023 € 73

Recettes : 53 991 € 50

Résultat déficitaire de 7 032 € 23 de la section de fonctionnement auquel il faut ajouter le report déficitaire de l'exercice 2021 de 1 203 € 53 d'où un **solde de fonctionnement déficitaire de 8 235 € 76.**

**Section investissement :**

Dépenses : 16 928 € 66

Recettes : 51 576 € 46

Excédent de la section d'investissement de 34 647 € 80 duquel s'enlève le report déficitaire de l'exercice 2021 de 23 699 € 83 d'où un **solde d'investissement excédentaire de 10 947 € 97.**

**Approuvé à l'unanimité**

**4/ Affectation du résultat – Budget Assainissement**

Au vu des résultats présentés du compte administratif, **il est proposé de reporter 8 235 € 76 sur la section fonctionnement du budget 2023.**

**Approuvé à l'unanimité**

## 5/ Budget Primitif 2023 – Budget Assainissement

	DEPENSES	RECETTES
EXPLOITATION	65 300 €	65 300 €
INVESTISSEMENT	60 000 €	60 000 €

**Approuvé à l'unanimité**

## 6/ Création de poste

En raison d'une nouvelle organisation concernant l'entretien ménager des bâtiments communaux, Madame le Maire propose de créer un poste d'agent technique territorial afin de pérenniser le poste de contractuel occupé actuellement. Ce poste serait ouvert à partir du 17 Avril 2023 pour une durée hebdomadaire de 30 heures.

**Approuvé à l'unanimité**

## 7/ Subvention à la coopérative scolaire

Madame le Maire propose de subventionner l'adhésion des enfants de l'école primaire à l'USEP afin qu'ils puissent participer à des événements sportifs départementaux.

La participation est de 700 €.

**Approuvé à l'unanimité**

## 8/ Modification de l'éclairage public aux Lotissements Le Vigné, Les Oustalous et épars.

Les propositions du SDEHG concernant la modification des éclairages publics de certains secteurs de la Commune n'étant pas assez aboutis, le Conseil Municipal décide de reporter la décision en attendant de nouvelles propositions.

**Approuvé à l'unanimité**

## 9/ RIFSEEP

Madame le Maire propose une modification du tableau de répartition du RIFSEEP afin de se mettre en accord avec le CDG31.

**Approuvé à l'unanimité**

## 10/ Questions diverses

- Monsieur FARAMOND informe le Conseil Municipal qu'il est en contact avec un entrepreneur (Kogis-sport) qui propose des conteneurs amovibles abritant une piscine avec vestiaires. Ces installations sont éphémères.  
Le Conseil Municipal reste ouvert à cette proposition dans l'attente d'une étude des coûts et de la sécurité.

La séance est levée à 21H50